



femmes protestantes

Proposition de révision des statuts

Dans le sillage du changement de nom, quelques modifications des statuts ont déjà été décidées l'année dernière. Lors des travaux préparatoires de cette Assemblée des membres, nous nous sommes rendues compte qu'après plusieurs légères modifications au cours des dernières années, une révision complète des statuts s'imposait. L'association a beaucoup changé et cela doit aussi se refléter dans ses statuts.

Les principaux objectifs de la révision étaient la clarification, l'uniformisation et l'actualisation.

Nous avons fait examiner les statuts révisés par un organe externe (vitamine B). Ils donnent à femmes protestantes une bonne base pour leur travail et leur action futurs.

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'accepter cette révision des statuts.



femmes protestantes

Proposition d'élection d'une nouvelle présidente

En juin 2024, le Comité a décidé de lancer un appel à candidatures pour repourvoir la présidence, et de prendre contact avec plusieurs femmes dont nous avons suivi les activités, considérées intéressantes pour l'association.

Lors d'un échange avec Yvonne Feri, il est vite apparu qu'il y avait là une grande expérience et un fort intérêt, ce qui est essentiel pour le développement de femmes protestantes. Yvonne Feri dispose d'excellents réseaux : dans le milieu des ONG, la politique nationale et les syndicats. Avec toutes ces actrices et acteurs, femmes protestantes peut évoluer dans différentes constellations. Le réseau avec les milieux ecclésiaux se tissera rapidement, car Yvonne Feri s'intéresse beaucoup à l'engagement ecclésial.

Yvonne Feri apporte notamment des connaissances approfondies en gestion associative et fédérative. Ce profil est un atout considérable pour femmes protestantes, toujours en pleine mutation.

Dans le cadre des activités de développement de l'association, il a été décidé de subdiviser davantage le travail opérationnel et le travail stratégique, afin de la moderniser. Il était donc judicieux de prévoir, pour une nouvelle présidence, un taux d'activité nettement plus bas et une concentration sur les tâches présidentielles traditionnelles (représentation de l'association et direction).

